

DE-CI DE-LÀ

Atelier mensuel d'écriture créative à visée littéraire

DESRIPTIF

Un atelier émaillé de textes littéraires et de recueils de notes pour écrire dedans / dehors, mêler observation et imaginaire, description et ressenti, s'ouvrir au monde qui nous entoure et à celui qui nous habite, à travers différents genres d'écriture : fiction, poésie, jeux avec les mots, correspondance, autobiographie etc. Quelques déplacements à pied sont à prévoir (dans un rayon de 1 km).

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, formatrice, animatrice - <http://atout-écriture.fr>

OÙ ? QUAND ?

Environ 1 samedi matin par mois de 9h30 à 12h30 au Papyrus, 102 rue Lamartine à Villefranche-sur-Saône (derrière la gare, à 3 mn à pied) et en extérieur - selon séance et météo.

Dates : 10 octobre / 14 novembre / 12 décembre 2020 + 30 janvier / 13 mars / 27 mars / 1^{er} mai / 12 juin 2021

PRÉREQUIS

Être motivé et apte à effectuer de petites marches. Débutants bienvenus. Les participants de l'atelier 2019-2020 sont prioritaires pour s'inscrire jusqu'au 5 juillet 2020.

À NOTER !

Engagement pour les 8 séances. Aucune séance manquée ne sera transmise ni remboursée, sauf en cas de longue maladie (certificat médical à l'appui).

Ponctualité et régularité souhaitées.

MATÉRIEL DEMANDÉ

- Support pour écrire (feuilles, grand cahier... au choix) + stylos, crayons.
- Pochette pour classer les documents remis et les textes produits.
- Tenue de marche (baskets, protection soleil/froid, vêtements ad hoc...)

INSCRIPTION

Inscription assortie d'arrhes + adhésion au plus tard le 1^{er} octobre 2020.

Formulaire d'inscription à compléter en page 2.

Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet : par mail écriture-papyrus@orange.fr ou sur le site <http://écriture-papyrus.com>

TARIF - règlement par chèque(s) à l'ordre d'Écriture & Papyrus ou virement* -

Arrhes : 75 € + Solde à remettre le premier jour du stage : 1 x 180 € ou 3 chèques de 60 € datés du jour - encaissés le mois de votre choix (à inscrire au verso du chèque) + Adhésion membre de soutien 2020-2021 : 8 € minimum.

***Règlement par virement bancaire :**

Assoc. Écriture & Papyrus BIC AGRIFRPP878 - IBAN FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020-2021

à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire - écrire très lisiblement) :

Je m'inscris à l'**atelier ou stage intitulé**

qui aura lieu (date-s-)

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de.....euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'**année scolaire** en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 8,00 €** minimum, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Je peux également régler mon adhésion directement sur le site de Hello Asso :
<https://www.helloasso.com/associations/ecriture-papyrus/adhesions/membre-de-soutien>

Mon chèque d'adhésion sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai un **courriel de confirmation d'inscription + notice explicative environ 5 jours avant** le début de l'atelier ou stage.

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront remplacées par des séances par e-mail.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **8 euros** minimum.*

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature